

## Pauvreté : 10 % de la population doit être aidée pour manger, du jamais-vu

PAR FAÏZA ZEROUALA  
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 18 NOVEMBRE 2021

Dans un rapport publié jeudi, le Secours catholique revient sur la précarité des personnes qu'il accompagne. Avec la crise sanitaire, entre 5 et 7 millions de personnes ont eu besoin en 2020 de recourir à l'aide alimentaire. L'association appelle à une revalorisation du RSA. Témoignages.



Une distribution alimentaire à Paris, le 31 mai 2021.  
© Fiora Garenzi / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Les files d'attente interminables devant les points de distribution alimentaire resteront comme l'image forte de la crise sanitaire de 2020. C'est pourquoi le Secours catholique a choisi, dans son rapport annuel 2020, baptisé «*Faim de dignité*» et publié ce jeudi 18 novembre ([à lire ici](#)), de mettre en lumière la précarité alimentaire.

En 2020, le Secours catholique a accompagné 777000 personnes, ce qui permet de dresser un tableau fin de la pauvreté. Si les différents dispositifs d'aide mis en place par le gouvernement ont limité son explosion, la crise liée au Covid-19 a dégradé les conditions de vie des ménages les plus fragiles. Le niveau de vie médian des personnes aidées par le Secours catholique s'établit ainsi à 537 euros, un chiffre en deçà du seuil de pauvreté fixé en 2018 à 1063 euros.

En s'appuyant sur les données de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), le Secours catholique rappelle ainsi qu'entre 5 et 7 millions de personnes ont eu besoin de recourir à l'aide alimentaire, soit près de 10% de la population française. Du jamais-vu en période de paix.

28% des foyers interrogés expliquent avoir perdu des revenus **pendant le confinement du printemps**. Par exemple, 61% des foyers affirment que la fermeture des écoles et des cantines scolaires a eu des répercussions sur leur budget. «*Voilà le baromètre d'une précarité plus sourde, dont les difficultés alimentaires ne sont que la face la plus visible*», peut-on lire dans ce rapport.



Une distribution alimentaire à Paris, le 31 mai 2021.  
© Fiora Garenzi / Hans Lucas / Hans Lucas via AFP

Le Secours catholique relève aussi que 9 millions de ménages attributaires sur 10 souffrent d'insécurité alimentaire. 27% de ces ménages rapportent qu'il leur arrive de ne pas s'alimenter pendant une journée entière ou davantage. La population touchée est variée: des familles monoparentales en passant par des retraités, des travailleurs ou des étudiants. Une grande partie d'entre eux indiquent être préoccupés par les conséquences de cette insécurité alimentaire sur leur santé.

Jean Merckaert, directeur du plaidoyer France au Secours catholique, explique que ce rapport est centré sur la précarité alimentaire parce que l'association a été frappée par la masse de personnes en demande d'aide, beaucoup pour la première fois. «*Tout le monde, dans un pays comme le nôtre, s'est habitué à ce que les plus précaires soient nourris comme ça.*»

L'association se félicite d'aider les personnes qui ont pu connaître un basculement ponctuel dans la pauvreté, comme en 2020, mais envisage surtout des solutions structurelles pour lutter contre ces situations délicates. «*Pour des personnes en situation de précarité chronique, ce n'est pas notre aide matérielle qui leur permettra de sortir de la pauvreté. Le gouvernement ne fait pas ce*

*distinguo, il a institutionnalisé sous forme de sous-traitance aux associations la protection sociale de l'alimentation*», regrette Jean Merckaert.

Pour permettre l'accès à une alimentation saine et de qualité, le Secours catholique appelle à des réformes structurelles comme la hausse des minima sociaux, la revalorisation du RSA, la mise en place d'un revenu minimum garanti pour tous les habitants en situation régulière et dès 18ans, qui serait équivalent à 50% du niveau de vie médian et accessible de façon le plus automatique possible.

L'association relève aussi que, parmi son public, un tiers des personnes éligibles au RSA n'en bénéficie pas et un quart de ceux ayant droit à des allocations familiales n'y a pas recours.

Simone\*, 25 ans, étudiante en droit à Lille, est ainsi boursière échelon 7, soit un maximum perçu de 573euros. Il lui arrive de travailler en parallèle de ses études pour avoir davantage d'argent puisque sa famille ne peut pas l'aider. En ce moment, elle aide une personne dans des démarches administratives.

La jeune femme *«essaie de vivre normalement»* mais elle est préoccupée par sa situation financière, *«une source d'inquiétude»*. En début de mois, elle s'autorise des courses plus onéreuses que d'ordinaire, pour se faire plaisir, mais très vite la réalité se rappelle à elle. *«On achète des soupes et des conserves.»* Elle s'autorise peu de plaisirs – en dehors d'un abonnement à la salle de sport. Aller boire des verres dans les bars est *«hors de prix»*. Elle se le permet de temps en temps en début de mois lorsque son compte affiche un solde positif.

Pour éviter de déprimer, elle explique compter sur l'entraide avec ses amis, eux aussi en difficulté, avec lesquels elle partage des repas, histoire d'égayer le quotidien.

Simone reconnaît qu'elle est précaire mais rechigne à bénéficier de l'aide alimentaire pour la laisser *«à ceux qui en ont vraiment besoin»*, même si elle sait que si elle *«n'arrive pas à remonter la pente»*, elle ira taper à la porte du Secours catholique. L'étudiante se débrouille en faisant ses courses au jour le jour,

pour gérer ses dépenses et bénéficier des promotions, notamment pour acheter les produits à la date limite de consommation proche.

En 2020, alors qu'elle a cumulé quelques dettes de loyer et connu des difficultés pour régler sa facture d'électricité, le Secours catholique l'a aidée à la résorber. Le Crous (œuvres universitaires et scolaires) l'a également aidée avec ses bons alimentaires de 50euros. Mais elle regrette que cette aide ne soit que *«ponctuelle»*.

De son côté, Aurore, 39 ans, mère célibataire de quatre enfants de 6 à 19ans, a l'habitude de slalomer dans le découvert. Installée en Ariège, elle perçoit le RSA et quelques allocations familiales pour un montant de 1200euros par mois. Elle paye, après les aides au logement, 220euros de loyer.

Accompagnée par le Secours catholique, pour lequel elle fait quelques heures de bénévolat, elle a quand même des difficultés pour s'en sortir. *«Je vis dans le découvert. Avant, j'avais 400euros de découvert, mais là, depuis le 7, je suis à - 1000euros, je ne sais pas comment je vais m'en sortir. Le mois prochain, c'est Noël, je voudrais que mes enfants aient au moins un cadeau chacun»*, dit la mère de famille.

N'importe quel imprévu percute son équilibre financier précaire. Les lunettes pour son fils à 400euros, remboursées à hauteur de 4euros par la Sécurité sociale, sont payées en quatre fois. Comme les soins vétérinaires pour le chat en deux fois. Aurore échelonne tous les paiements lorsque c'est possible.

Durant un an, la mère de famille a économisé pour racheter à une amie une voiture à 1700euros, indispensable dans la région, réglée en trois fois. L'essence, qui a fortement augmenté, la ruine. Alors elle va s'approvisionner en début de mois, avant d'être dans le rouge, à la frontière espagnole. *« Avant tout ça, je fais les courses pour le frais et l'essence. C'est la première fois que je suis autant en galère. Tout a augmenté, et le Covid a tout compliqué.»*

Pour la nourriture et les vêtements pour elle et sa cadette, elle se rend deux fois par mois au Secours catholique, couplé aux Restos du cœur, pour récupérer de la viande, même si les quantités distribuées sont loin

d'être suffisantes pour nourrir ses deux adolescents à l'appétit vorace (cinq blancs de poulet, cinq steaks, cinq poissons panés pour quinze jours). Elle a habitué ses enfants à manger de tout pour ne rien gaspiller. Mais elle aimerait pouvoir consommer mieux et des produits de meilleure qualité avec sa famille.

Simone, l'étudiante en droit, fait tout pour ne pas se laisser gagner par l'angoisse. *«J'essaie de ne pas trop penser au côté financier et de m'apitoyer, je me dis que je vais m'en sortir plus tard.»* Elle aimerait une augmentation des bourses, car il est difficile de travailler en parallèle de l'université. *«Étudier prend du temps et les étudiants seraient plus productifs s'ils n'avaient pas de souci financier.»*

Elle-même se prive de tout. Alors que le froid venait d'arriver, Aurore portait encore des claquettes dans l'attente de son argent pour pouvoir s'offrir des chaussures. Voyant cela, sa mère lui a donné des baskets. Elle ne chauffe pas son logement avant que cela soit insupportable et prie les enfants de mettre des doudounes.

Elle n'achète pas de boissons, jamais de marques et fabrique elle-même sa pâte à tartiner pour que ce soit moins cher. Aurore adore le jambon de pays mais c'est hors de prix, donc elle n'en mange jamais. *«Je me débrouille comme je peux pour ne pas les priver, moi je m'en fous de moi.»*

C'est pourquoi Jean Merckaert, directeur du plaidoyer France au Secours catholique, explique qu'il faudrait, pour des raisons de santé et de dignité des bénéficiaires, soutenir l'accès à une alimentation saine et de qualité notamment grâce aux épiceries sociales, les jardins partagés ou des paniers solidaires. *« Des bénéficiaires ont le sentiment d'être humiliés en récupérant les rebuts de la grande distribution. Certains ont honte et préfèrent se priver de manger. »* L'association entend bien interpeller, sur cette question de l'insécurité alimentaire, les candidats à l'élection présidentielle

### Boîte noire

\*Le prénom suivi d'un astérisque a été modifié.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Allières

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.